

## Les preuves sur la supériorité du privé sur le public existent-elles ?

Non, le président de la commission d'enquête sur la santé au Canada, déclarait : J'ai invité les personnes qui prônent des solutions radicales comme le privé pour réformer les soins de santé... à m'apporter des preuves que ces approches contribueraient à améliorer et à renforcer notre système de santé. Ces preuves ne m'ont pas été présentées.

Roy Romanow, Commission Romanow, rapport final 2002

Recherche : M.P.



## Un droit social du citoyen ou un bien de consommation

Les directeurs de santé publique ont dit «avec plus de privé, on atteint un droit social du citoyen pour le transformer graduellement en bien de consommation. Le peuple a choisi d'être solidaire et de partager, via une assurance collective, les risques liés à la maladie. Il est important de réaffirmer ce contrat social.

Josée Legault, journaliste, L'Arnaque, 13 février 2008  
Recherche : M.P.

